

INTERNATIONAL EPOXIES & SEALERS
P.O. BOX 185 SAN ANTONIO, FL 33576 USA
352-255-2400

PRODUIT: 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT**Section 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ**

FOURNISSEUR..... INTERNATIONAL EPOXIES & SEALERS
P.O. BOX 185
SAN ANTONIO, FL 33576
USA
INFOTRAC EMERGENCY #: 1-800-535-5053
COUTSIDE THE U.S. (CALL COLLECT) #:1-352-323-3500

NOM DE PRODUIT..... 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT
FAMILLE CHIMIQUE..... ALKYDE ENDUIRE.
POIDS MOLECULAIRE..... NON APPLICABLE.
FORMULE CHIMIQUE..... NON APPLICABLE.
NOMS DE MARQUE ET SYNONYMES..... 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT
UTILISATIONS DE PRODUIT ENDUIT.
RECOMMANDÉ

Section 02: COMPOSITION/INGREDIENTS SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENTS DANGEREUX	%	LIMITES D'EXP	#C.A.S.	DL/50, VOIE, ESPECE	CL/50 VOIE, ESPECE
ACETONE	15-40	750 ppm	67-64-1	>9750 mg/kg RAT - ORALE	>16000 ppm (4 h) RAT - INHAL
TOLUENE	10-30	50 ppm	108-88-3	5000 mg/kg RAT - ORALE	8000 ppm (4 h) RAT - INHAL
XYLENE	5-10	100 ppm	1330-20-7	4.3 g/kg RAT - ORALE	6350 ppm (4 h) RAT - INHAL
ETHYLBENZENE	1-5	100 ppm	100-41-4	5460 mg/kg RAT-ORALE	NON DISPONIBLE
METHYL ETHYL KETONE	1-5	200 ppm	78-93-3	3400 mg/kg RAT - ORALE	8000 ppm (8 h) RAT - INHAL
ACETATE DE L'ETHER DU PROPYLENE GLYCOL	1-5	N/E	108-65-6	8500 mg/kg RAT - ORALE	>4345 ppm (6 h) RAT - INHAL
NOIR DE CARBONE	0.1-1.0	3.5 mg/m ³	1333-86-4	>10000 mg/kg RAT - ORALE	NON DISPONIBLE
ISOBUTANE	5-10	1000 ppm	75-28-5	NON APPLICABLE	142,500 ppm (4h) RAT - INHAL
PROPANE	10-30	1000 ppm	74-98-6	>5000 mg/kg DERMAL-RABBITS	NON DISPONIBLE

Section 03: IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIE DE PENETRATION
INGESTION..... PEUT CAUSER DES MAUX DE TÊTE, DES NAUSEES, DES VOMISSEMENTS ET DES FAIBLESSES.

INHALATION AIGUE..... IRRITE LES VOIES RESPIRATOIRES. AGENT(S) DE PROPULSION - SIMPLE ASPHYXIANT.

CONTACT AVEC LES YEUX..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

ABSORPTION PAR LA PEAU..... AUCUNE DONNEES DISPONIBLE POUR LE MELANGE DE CE PRODUIT.

CONTACT AVEC LA PEAU..... PEUT CAUSER DES IRRITATION.

EFFETS D'EXPOSITION AIGUE..... VERTIGES, NAUSEES. IRRITATION DES YEUX ET DE LA PEAU.

EFFETS D'EXPOSITION CHRONIQUE..... LES SOLVANTS PEUVENT CAUSER UNE DERMITE DE CONTACT.

LIMITE D'EXPOSITION DU PRODUIT..... VOIR SECTION II.

PRODUIT: 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT**Section 04: PREMIER SOINS**

PREMIERS SECOURS EN CAS D'URGENCE CONTACT AVEC LES YEUX: RINCER LES YEUX A GRANDE EAU PENDANT AU MOINS 15 MINUTES ET CONSULTER UN MEDECIN. CONTACT AVEC LA PEAU: LAVER LA PEAU ATTEINTE A L'EAU ET AU SAVON DOUX. INHALATION: SORTIE LA VICTIME AU GRAND AIR. INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. OBTENIR IMMEDIATEMENT DES SOINS MEDICAUX.

Section 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

TEMPERATURE D'AUTO INFLAMMATION. 272-527.
 PROCEDURES SPECIALES..... ON PEUT UTILISER L'EAU PROVENANT DES GICLERS DE PULVERISATION POUR REFROIDIR LES CONTENANTS FERMES ET EMPECHER UN AUGMENTATION DE LA PRESSION LORS DE L'EXPOSITION A DES TEMPERATURES EXTREMES. PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME ET DES VETEMENTS DE PROTECTION.

INFLAMMABILITE..... HAUTEMENT INFLAMMABLE.
 SI OUI, SOUS QUELLES CONDITIONS?..... CHALEUR EXCESSIVE, ETINCELLES ET FLAMMES.
 MOYENS D'EXTINCTION..... DIOXYDE DE CARBONE, POUDRE CHIMIQUE, MOUSSE.
 SEUIL MAXIMAL D'INFLAMMABILITE..... 18.
 (% VOLUME)
 SEUIL MINIMAL D'INFLAMMABILITE..... 2.6.
 (% VOLUME)
 DONNEES SUR LES RISQUE D'EXPLOSION.
 SENSIBILITE AUX DECHARGES STATIQUES NON APPLICABLE.
 SENSIBILITE AUX CHOCS..... NON APPLICABLE.
 PRODUITS DE COMBUSTION
 PRODUITS..... VAPEUR ET FUMEE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
 PROJECTION DE LA FLAMME- AEROSOL
 EST CLASSEE COMME:..... >15cm MAIS <100cm .
 RETOUR DE FLAMME..... AUCUN.
 POINT D'ECLAIR (C), VASE CLOS DE LA VALEUR CONNUE LA PLUS BASSE EST L'ACETONE @ -18C.
 TAGLIABUE(CONCENTRE)

Section 06: MESURES DE DÉCHARGEMENT ACCIDENTEL

PROCEDURES DE NETTOYAGE ELOIGNER TOUTE SOURCE D'IGNITION. UTILISER UN MATERIAU ABSORBANT FUITE/DEVERSEMENT INERTE ET DES OUTILS QUI NE PRODUISENT PAS D'ETINCELLES. EVITER D'INHALER LES VAPEURS. AERER L'ENDROIT. EMPECHER L'ACCES AUX COURS D'EAU.

Section 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE..... GARDER A L'ECART DES SOURCES DE CHALEUR, ETINCELLES, OU FLAMMES.
 CONTROLES D'INGENIERIE..... VENTILATION - LOCALE (MECANIQUE LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE.
 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR LA RANGER DANS UN ENDROIT FRAIS ET BIEN AERE, DONT LA TEMPERATURE
 MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE D'EXCEDE PAS 50 DEG C.
 MATIERES SYNERGIQUES..... AUCUN CONNU.

Section 08: PROTECTION DE L'EXPOSITION CONTROLS/PERSONAL

GANTS/TYPE..... PORTER DES GANTS RESISTANT AUX PRODUITS CHIMIQUES.
 RESPIRATOIRE/TYPE..... LORS DE L'UTILISATION A L'INTERIEUR DE FACON CONTINUE, ON RECOMMANDE D'UTILISER UN RESPIRATEUR DU TYPE A CARTOUCHE (NIOSH/MSHATC 23C OU EGALER.
 YEUX/TYPE..... VERRS DE SECURITE.
 CHAUSSURES/TYPE..... PAS NORMALEMENT REQUIS.
 AUTRE/TYPE..... NON REQUIS.

Section 09: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ETAT PHYSIQUE..... AEROSOL.
 ASPECT..... NOIR.
 ODEUR..... CETONE.
 SEUIL DE L'ODEUR..... NON DISPONIBLE.
 PRESSION DE VAPEUR(P SIG)(AER)..... 55-65.
 @ 20 C
 POINT D'EBULLITION..... 57-168.
 TAUX D'EVAPORATION..... PLUS DE 1.
 ACETATE DE BUTYLE NORMALE
 DENSITE DE VAPEUR (AIR=1)..... PLUS DE 1.

PRODUIT: 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT**Section 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

(PAR POIDS)	
SOLUBILITÉ DANS L'EAU g/L (20°C).....	NEGLIGEABLE.
pH.....	NON APPLICABLE.
DENSITÉ (LIQUIDE).....	0.87-0.91.
COEFFICIENT DE REPARTITION EAU/HUILE	NON DISPONIBLE.
POINT DE CONGÉLATION:(°C).....	NON DISPONIBLE.
% DE LA VOLATILITÉ DE AÉROSOL.....	91-92.
(PAR POIDS)	
DENSITÉ (AÉROSOL).....	0.75-0.79.
% DE LA VOC DE AÉROSOL (w/w).....	58-59.

Section 10: STABILITÉ ET REACTIVITÉ

PRODUITS DANGEREUX DE DÉCOMPOSITION.....	VAPEURS ET FUMÉE D'HYDROCARBURES. MONOXYDE DE CARBONE LORSQUE LA COMBUSTION EST INCOMPLETE.
STABLE CHIMIQUEMENT:	
OUI.....	SOUS DES CONDITIONS NORMALES.
NON, QUELLES CONDITIONS?.....	NON APPLICABLE.
COMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES SUBSTANCES.	
NO, LESQUELLES?.....	OXYDANTS PUISSANTS.
REACTIVITÉ, SOUS QUELLES CONDITIONS?	NON APPLICABLE.
RISQUE DE POLYMERISATION DANGEREUSE	NE SE PRODUIRA PAS.

Section 11: RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ

EFFETS DE REPRODUCTION.....	TOLUÈNE - ON A CONSTATÉ QU'UNE EXPOSITION RÉPÉTÉE ET PROLONGÉE AU TOLUÈNE (À DES NIVEAUX SUPÉRIEURS À ENVIRON 1500 mg/litre) SUR DES ANIMAUX FEMELLES ENCEINTES PEUT ÊTRE NUISIBLE AU DÉVELOPPEMENT DU FOETUS. LORS DE CERTAINES ÉTUDES CHEZ DES ANIMAUX, DES EXPOSITIONS ÉLEVÉES AU XYLÈNE, SOUVENT À DES NIVEAUX TOXIQUES POUR LA MÈRE, ONT AFFECTÉ LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMBRYON ET DU FOETUS. LA SIGNIFICATION DE CETTE OBSERVATION N'EST PAS CONNUE CHEZ L'HOMME.
IRRITATION DU PRODUIT.....	IRRITANT DES YEUX ET DE LA PEAU.
CAPACITÉ DE SENSIBILISATION DU PRODUIT	INCONNU(E).
CANCÉROGENICITÉ DU PRODUIT.....	LES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DE CE PRODUIT NE SONT PAS INSCRITS COMME CANCÉROGÈNES PAR LE NTP (NATIONAL TOXICOLOGY PROGRAM). ILS NE SONT PAS RÉGLEMENTÉS COMME TELS PAR L'OSHA (OCCUPATIONAL SAFETY AND HEALTH ADMINISTRATION) ET N'ONT PAS ÉTÉ ÉVALUÉS PAR LE CIRC (CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER) NI PAR L'ACGIH (AMERICAN CONFERENCE OF GOVERNMENTAL INDUSTRIAL HYGIENISTS).
TERATOGENÈSE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET TERATOGENE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.
MUTAGÈNESE.....	AUCUNE INFORMATION N'EST DISPONIBLE ET AUCUN EFFET MUTAGENE NUISIBLE N'EST PRÉSUMÉ.

Section 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

ENVIRONNEMENTAL.....	NON DISPONIBLE.
----------------------	-----------------

Section 13: DÉCHETS

MÉTHODE D'ÉLIMINATION.....	NE PAS PERFORER OU JETER LES CONTENANTS AU FEU, MÊME VIDÉS. ÉLIMINER CONFORMÉMENT À LA RÉGLEMENTATION LOCALE, PROVINCIALE ET FÉDÉRALE.
----------------------------	--

Section 14: L'INFORMATION DE TRANSPORT

CLASSIFICATION DU T.M.D.....	BIEN DE CONSOMMATION.
D.O.T. CLASSIFICATION.....	BIEN DE CONSOMMATION, ORM-D.

PRODUIT: 4519 EUROPEAN BLACK TRIM PAINT

Section 15: LEGISLATION

RÈGLEMENTS CANADIENS

CLASSIFICATION SIMDUT..... A,B5,D2A,D2B.
 CNFC SECTION 3.3.5..... NIVEAU 2.
 CEPA (Loi Canadienne De Protection D'Enviromental) TOUTES LES SUBSTANCES DANS CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉES SUR LA LISTE CANADIENNE DE SUBSTANCES DE DOMISTIC (DSL) OU NE SONT PAS EXIGÉES POUR ÊTRE ÉNUMÉRÉES.

RÈGLEMENTS U.S.

NIVEAU DE HMIS - SANTE..... 2 HASARD MOYEN.
 NIVEAU DE HMIS - INCENDIE..... 4 HASARD SEVERE.
 NIVEAU DE HMIS - REACTIVITE..... 1 HASARD QUELQUE PEU.
 NFPA CODE 30B..... NIVEAU 2.
 L'INFORMATION DE SARA 313 :..... CE PRODUIT CONTIENT LES SUBSTANCES SUIVANTES SUJET AUX CONDITIONS DE REPORTAGE DE LA SECTION 313 DU TITRE III DES AMENDEMENTS DE SUPERFUND ET DE L'ACTE DE REAUTHORIZATION DE LA PARTIE 372 DE 1986 ET 40 CFR : CAS #: NOM CHIMIQUE :
 . * 108-88-3 TOLUÈNE . *
 CAS 1330-20-7 XYLÈNE

CALIFORNIA PROPOSITION 65:..... LE RAPPORT SUIVANT EST FAIT AFIN D'ÊTRE CONFORME À L'EAU POTABLE SÛRE DE LA CALIFORNIE ET À L'ACTE TOXIQUE D'APPLICATION DE 1986 :
 AVERTISSEMENT: CE PRODUIT CONTIENT DES SUBSTANCES CHIMIQUES DECLAREES ARESPONSABLES DE CANCER, MALFORMATIONS CONGENITALES OU AUTRES ANORMALIES DE LA REPRODUCTION PAR L'ETAT DE CALAFORNIE.
 CAS #: NOM CHIMIQUE :
 . * 100-41-4

TSCA (Acte Toxique De Commande De Substances des) BENZÈNE ÉTHYLIQUE DANS LE XYLÈNE
 TOUT LE COMPOSANT DE CE PRODUIT SONT ÉNUMÉRÉS SUR LE INVENTAIRE DE TSCA. TOUTES LES IMPURETÉS ACTUELLES DANS CE PRODUIT SONT EXEMPTES DE LA LISTE.

Section 16: AUTRE RENSEIGNEMENTS

NOTICE LES RENSEIGNEMENTS FIGURANT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE SONT FOURNISGRATUITEMENT PAR IES™ BIEN QUE NOUS LES CROYONS FIABLES, ILS S'ADRESSENT A DES PERSONNES QUALIFIEES QUI S EN SERVENT A LEURS PROPRES RISQUES. IES™ N ASSUME AUCUNE RESPONSABILITE QUANT AUX EVENEMENTS QUI PEUVENT SE PRODUIRE OU AUX DOMMAGES QUI PEUVENT DECOULER DE LEUR UTILISATION. LES RENSEIGNEMENTS QUI APPARAISSENT SUR LA PRESENTE FICHE SIGNALÉTIQUE NE SE RAPPORTENT QU AU PRODUIT DESIGNÉ SUR CELLE-CI ET NE S' APPLIQUENT PAS A NUE UTILISATION AVEC D'AUTRES SUBSTANCES OU DANS AUTRES PROCEDES.
 PREPARE PAR..... Affairs Regulatory
 DATE DE PRÉPARATION JAN21/14